



## Compte-rendu de la REUNION PLENIERE ANNUELLE LE 27 SEPTEMBRE 2012

Présents du Bureau : André FERRETTI - Antoine CAU – Michèle DALMASSO - Eddie DEGIOVANNI - Gilles LOMBARD - Gilbert MANZI - Joëlle MARCHI - Jocelyne SUAREZ

Excusés : Antoine Carlotti

### Les Organisateurs présents ou représentés :

A.D.T.R.B. (Castérino) Azur Sports Organisations – ALPES la Brigue - Association Sportive de GORBIO - Breil Athlétic Club - E.R.A. ANTIBES – Association Ensemble avec Benoît – ASSUNI – Cap d'Ail Macadam - AC Cannes – Panathlon Nice Cote d'Azur Roquettons ensemble - AS Fédération Monégasque - Spiridon Côte d'Azur - Comité des fêtes Cantaron - Athlétic Philippides- ASPTT Nice-Vence – AS Roubion APS06-Lions Club Gairaut – T.L. marche Nordique 06 - Briefing Association l'Escarène - ASB Montagne Belvédère – M.C.F. Mercantour - Association de la Peira - Canal 4.3 - Amnesty International - Courir à Peillon – Datcharun Delta extrême aventure Cap d'Antibes - Stade laurentin - Courir en Pays de Grasse - AOMA Séranon - Association Route de la Bonette St Etienne de Tinée - Rotary Antibes – Association Sportive Moulinoise – Sport IUP – Comité des fêtes de Touët/Var – Jean-Louis Belmon Moulinet – Association la Blausasquoise – Nice Sport Méditerranée – CSPM Valberg – Foulées Contoises - Mr Sekiou Sospel Moulinet – Union Sportive Isolienne – La gendarmerie de Guillaumes - Office de tourisme Auron – Ass. Culturelle Turbie – Laurent Broussard - Gilette Sports Loisirs – Comité des Intérêts de Gairaut – Trail des Baous – Ass. ECS

### DEBUT DE L'ASSEMBLEE A 18 h 30

Bienvenue à toutes et à tous et MERCI, au nom de la Commission d'avoir répondu présents à la Réunion Plénière Annuelle des Courses Hors Stades de notre Département. Je vous rappelle que cette réunion est électorale.

Avant de débiter cette réunion je tiens à remercier la Mairie de Nice pour avoir mis à notre disposition cette salle.

M. Christian Estrosi Maire de Nice qui ne peut être présent ce soir.

- M. Stéphane Giordanengo Représentant le Conseil Général
  - M. Jean François FAMBON et Madame Président de la Ligue C.A.Athlétisme
  - M Ivan COSTE-MANIERE Président du Comité 06 d'Athlétisme
  - M. Michel NEGRE Président de la Commission Régionale des Courses Hors Stades
- Ainsi que M. Krauth, J. Charpentier pour leur présence.

Remerciements aux organisateurs pour leur dévouement à la course hors stade et encouragements à continuer

- Je tiens à excuser le représentant la D D C S

Les convocations à notre réunion plénière générale annuelle vous ont été envoyées, en juillet puis en août par mail, certain d'autres vous on pu les télécharger à partir de notre site en conformité avec la loi, puisque le délai minimum est de 15 jours.

Notre réunion au départ devait se tenir le vendredi 28 au lieu d'aujourd'hui et au C.G. Cependant pour des raisons d'occupation de site et de date nous avons du changer de lieu et de date à cause du concert de Lady GAGA programmé au stade. Qui en définitive n'a lieu que dans la salle Nikaia. Donc toutes nos excuses pour ses changements qui ne sont pas de notre fait.

Comme chaque année il fallait répondre au plus tôt pour que nous puissions établir rapidement un Pré-Calendarier surtout maintenant où il a été mis en place un système d'inscription automatique en ligne à partir de notre site (on en parlera plus tard). La plupart d'entre vous ont répondu dans les délais et on fait ce qu'il fallait, mais malheureusement il y a toujours des inconditionnels du retard. Je leur demande à nouveau de faire un effort et de respecter les dates car derrière, nous on bosse et ce n'est pas toujours marrant de reprendre les documents et surtout le calendrier qui va vous être proposé par mon ami J.B.

Je vous rappelle simplement l'ordre du jour de notre réunion :

- 1) approbation du PV de la réunion tenue 2011
- 2) Bilan moral avec approbation saison 2011/2012
- 3) Bilan financier et budget prévisionnel 2013 avec approbation
- 4) Election des membres de la commission (10 personnes maxi)
- 5) Calendrier des courses 2013 et Questions diverses
- 6) Résultat de l'élection
- 7) Intervention des personnalités
- 8) Remise des récompenses du challenge route 2011/2012
- 9) Modification éventuelle du calendrier 2013
- 10) On conclura, comme chaque année par un apéritif dinatoire offert par la commission qui se tiendra au deuxième étage.

- Approbation du Procès Verbal de l'Assemblée du 30 Septembre 2011

Pas abstention – Pas vote contre : Le procès verbal 2011 est adopté à l'unanimité

- Bilan moral du Président (André FERRETTI)

Nous voilà arrivé au terme de notre mandat de quatre années qui a été pour l'équipe que je dirige la confirmation du rôle important de notre commission. En ce qui me concerne je suis à la tête de votre commission depuis plus de 16 ans. Cela commence à faire long.

Mon rôle n'a pas toujours été facile car présider n'est pas chose simple mais j'ai été épaulé par une équipe dynamique (qui a un peu changé en 16 ans) et pleine de bonne volonté avec l'envie de faire toujours mieux, de changer les choses, d'être au plus près des organisateurs, d'être à l'écoute, d'être en relation permanente avec les services de l'état DDCCS et la Préfecture et surtout de se moderniser car la technique change, les outils modernes sont à notre disposition pour nous faciliter la tâche.



Commission Départementale des Courses Hors-Stade – 06 Comité Départemental d'Athlétisme Alpes-Maritimes  
Parc Charles Ehrmann -155 route de Grenoble 06200 Nice

Site : [www.cdchs06.com](http://www.cdchs06.com)

Notre commission est une équipe car tout seul on ne peut pas tout faire. C'est pourquoi en cette fin de mandat je voudrais que vous applaudissiez tous ses membres car ils le méritent :

Un grand bravo et Merci d'abord aux dames :

Joëlle MARCHI vice présidente et secrétaire, Josseline SUAREZ qui s'occupe du challenge route, Michelle DALMASSO qui s'occupe des récompenses,

Pour les messieurs : Gilbert MANZI responsable du calendrier et des dossiers, Gilles LOMBARD responsable du challenge trail 06, Eddie DEGIOVANNI chargé de la trésorerie, Antoine CAU chargé des sponsors et Antoine CARLOTI responsable du site.

La commission que je préside depuis de nombreuses années à du se moderniser, se structurer, s'organiser pour faire face à ces obligations qui je vous le rappelle sont très nombreuses :

- 1) donner son avis sur les dossiers de demande d'organisation
- 2) préparer et faire le calendrier annuel départemental des courses hors stade
- 3) veiller au respect du règlement et de la sécurité des épreuves
- 4) proposer des modifications sur la réglementation du hors stade
- 5) gérer son budget annuel
- 6) assister aux différentes réunions avec les institutionnels, le CD 06 et la C.R.C.H.S.

Mais notre rôle ne s'arrête pas là dans notre département

- a) nous avons créé notre propre site depuis quelques années et cela marche bien
- b) nous avons organisé deux challenges départementaux ; route et trail en partenariat avec le conseil général
- c) nous participons aux grosses organisations dans le 06
- d) nous aidons et prêtons du matériel aux organisations qui en font la demande
- e) nous avons organisé la course du calendrier qui aura lieu cette année le 18/11 sur le site du stade Ehrmann, le Trail Nocturne de la Colmiane cette année se sera le 6/10 prochain pour la quatrième fois et le premier kilomètre vertical à Saint Martin Vésubie le 23/06 et qui sera en principe en 2013 championnat de France

Voilà résumé notre mission élargie qui était défini dans le règlement intérieur de la FFA. qui je le rappelle a reçu délégation du Ministère chargé des sports pour l'organisation de la pratique de toutes les disciplines de l'athlétisme. Mais ce règlement a changé et un nouveau décret a été publié qui modifie sensiblement notre rôle. On en précisera les modalités tout à l'heure.

Notre département se situe au niveau national toujours en 8<sup>ème</sup> position par rapport aux nombres de courses inscrites sur notre calendrier annuel (plus de 100 courses), cela prouve la passion de notre sport et surtout des courses hors stade dans le 06.

Je dois féliciter pour ma part tous les organisateurs de courses car il faut beaucoup de courage, de volonté, de persévérance, de motivation pour organiser une épreuve hors stade.

Cela devient de plus en plus difficile et contraignant à la vue des nouvelles réglementations et ce n'est pas fini avec l'Europe on peut s'attendre au pire.

Comme vous le savez avant chaque épreuve vous devez

- o préparer votre dossier administratif
- o demander les autorisations (préfecture, Mairie, Police,...)
- o faire et respecter votre budget
- o bien assurer votre épreuve ainsi que vos bénévoles
- o préparer la sécurité sanitaire
- o s'occuper en général d'avant et après course

Du boulot en perspective pour vous organisateurs et ce n'est pas fini

Cette saison nous avons eu comme chaque année quelques courses annulées ou déplacées pour diverses raisons.

La fréquentation des courses est semble-t-il assez stable avec des bas pour certaines épreuves de l'arrière pays mais il est vrai que le coût d'un déplacement ne cesse d'augmenter (vu les prix du carburant, autoroute, et autres) et parfois le prix élevé de l'inscription à certaines courses qui freinent certains coureurs.

Concernant les dossiers de demandes d'organisation un effort est fait en général pour que ces dossiers soient présentables et que l'on puisse donner un avis. Il y a de l'amélioration et je vous en remercie.

Par contre certains dossiers ne peuvent pas être traités par manque d'éléments ce qui complique notre tâche.

Nous avons mis en place un système informatique pour la rédaction des dossiers tous les documents sont téléchargeables et peuvent être remplis informatiquement. M. Gilbert MANZI vous en dira un peu plus tout à l'heure.

Cette année encore, comme je l'ai dit plus haut, nous avons organisé les challenges route et trail du C.G.. Tous les résultats sont sur notre site et nous allons récompenser tout à l'heure les meilleurs dans chaque catégorie pour le challenge route uniquement car le challenge trail n'est pas terminé et la remise de récompenses aura lieu au trail des Baous le 28/10

A ma connaissance et au vue des nombreuses courses dans le 06 il n'y a pas eu d'incident majeur.

Je tiens à vous rappeler que la présentation du certificat médical pour les N.L. est obligatoire (la mention : est autorisé à l'athlétisme en compétition est obligatoire) pour les licences également (les licences Triathlon, FSCF, FSGT, UFOLEP sont acceptées mais il doit apparaître la mention athlétisme. Toutes les autres licences ne sont pas valables pour les courses hors stade.

Attention à la sécurité surtout pour les trails en altitude. La météo doit être consultée obligatoirement avant chaque épreuve. Pour info l'incident du Mercantour en 2009 n'est toujours pas clos et un procès est toujours en cours à Paris, d'ailleurs nous avons reçu copie d'un courrier de la veuve d'un des participants décédés qui se plaint de ragots propagés par certains et qui n'a pas l'intention de se laisser faire.



Commission Départementale des Courses Hors-Stade – 06 Comité Départemental d'Athlétisme Alpes-Maritimes  
Parc Charles Ehrmann -155 route de Grenoble 06200 Nice

Site : [www.cdchs06.com](http://www.cdchs06.com)

Concernant les nouvelles directives du Ministère il faut noter :

- l'obligation pour chaque organisateur de prévoir un éventuel contrôle anti-dopage. Ce qui signifie mettre à disposition les installations nécessaires à savoir : une salle d'attente, un bureau ou pièce avec chaises, lavabo, poubelles...et des toilettes hommes et femmes.

Pour l'année 2013 quelques changements à venir en fonction des lois votés

- 1) réglementation mis à jour (à consulter et télécharger sur notre site). Les livrets 2013 ne nous sont pas encore parvenus
- 2) pour les demandes d'organisations des épreuves hors stade on nous compliquent la tâche puisque il apparait que plusieurs demandes doivent être faites : une demande d'inscription au calendrier, une demande d'avis pour les organisateurs non fédérés, une demande d'autorisation FFA pour les grosses organisations.

En ce qui nous concerne pour l'instant et pour ne pas compliquer les tâches des organisateurs on ne change rien à la manière de procéder tant que cela marche bien. Vous avez assez de difficultés pour établir vos demandes d'organisation sans à rajouter. Un débat peut-être ouvert sur ce sujet.

Mais pour l'instant pour terminer mon bilan, je voudrais remercier

- 1) les institutionnels et les administrations avec qui nous avons de bonnes relations
- 2) le Conseil général, son président Eric Ciotti et le service des sports qui nous soutiennent et nous aident matériellement et financièrement.
- 3) la Préfecture et son service de la réglementation
- 4) la DDCS
- 5) la CRCHS et son Président M. Michel Nègre
- 6) le Comité 06 et la Ligue C A

Merci à nos sponsors qui nous aident à doter nos différents challenges

Le Conseil Général, la Nice Métropole, Nice Matin, Planet Jogging, Azur sport organisation, le C.D.06, la ville de Nice, l'APTA.

Notre société évolue, la commission évolue, la course hors stade doit aussi évoluer et s'adapter à ce monde qui bouge avec ses hauts et ses bas. Mais notre course à pied ne l'oubliez pas, est née « populaire » c'est-à-dire à la portée de tous. Elle permet à chacun avec un short et des baskets de se défouler de se faire plaisir chaque dimanche tout seul ou avec des copains. Elle est le loisir à la mode (malgré le peu de médailles aux jeux olympique) et cela fait du bien à la santé.

Elle doit rester populaire mais c'est vrai que les droits d'inscriptions deviennent pour certaines épreuves élevés. Actuellement si on lit les journaux spécialisés c'est vous organisateurs qui semblaient réagir à cette montée des tarifs. Mais les coureurs de base qu'en pense-t-il ? La question est posée ?

Pour l'instant très peu de réaction. Mais il est vrai qu'organiser une épreuve coûte de plus en plus et que par contre les aides elles diminuent.

En attendant je vous souhaite une bonne année sportive, de bonnes organisations, du courage pour ceux qui organisent et enfin de belles et bonnes courses sur nos routes ou en forêts sur notre beau littoral ou dans notre merveilleux arrière pays.

Bonne route à tous et Merci de m'avoir écouté

Bilan moral approuvé à l'unanimité

- Bilan financier du Trésorier (M. E. DEGIOVANNI) et approbation - chargé des Finances de la Commission

Les dépenses s'élèvent à : **6 505,50 €**

Les recettes sont de : **6 447,21 €**

Soit un solde négatif de : **58,29 €**

Le budget prévisionnel de fonctionnement 2012-2013 a été estimé à

Dépenses : **3200 €**

Recettes : **3200 €**

Solde bancaire au 1 septembre 2011 : **4 653,63 €**

Solde bancaire au 1 septembre 2012 : **4 595,34 €**

Cette somme nous permet de palier à nos dépenses futures sans problème

Toutes les pièces justificatives ont été vérifiées par le trésorier du Comité 06 dont nous dépendons.

Le bilan financier est adopté à l'unanimité

- Intervention M. Michel Nègre Président de la CRCHS

Présentation et observations sur le nouveau règlement des courses hors stade

Les demandes de labellisation pour les organisateurs intéressés à faire rapidement.

M. Michel Nègre nous informe qu'il ne se représentera pas à la CRCHS, et félicite toute la commission pour le travail accompli durant toute l'année.

- Intervention de M. Jean-François Fambon Président de la Ligue

Emet un point important sur la sécurité et secours des trails en particulier

Parc Des Sports Charles Ehrmann – 155 route de Grenoble 06200 Nice – Fax – 04 93 21 64 94 – Tél. 04 93 71 86 05

e-mail : [cd06chs@aol.com](mailto:cd06chs@aol.com) – [calendrier.am@gmail.com](mailto:calendrier.am@gmail.com)



Commission Départementale des Courses Hors-Stade – 06 Comité Départemental d'Athlétisme Alpes-Maritimes  
Parc Charles Ehrmann -155 route de Grenoble 06200 Nice

Site : [www.cdchs06.com](http://www.cdchs06.com)

Nous informons de la prochaine Assemblée Générale de la ligue le 20 octobre 2012 à Mandelieu et remercions toute l'équipe de la CDCHS.

- Intervention de Ivan Coste Manière Président du Comité 06

Remercie pour son travail toute la commission.  
Affirme que le Comité sera toujours derrière la commission pour un soutien matériel et financier.  
Fait quelques remarques positives sur les jeunes athlètes ainsi que sur les vétérans.  
Souhaite bon vent à la commission.

- Résultat des votes

Inscrits : 56	votants : 52	nuls : 10	Non votants : 4
Hommes		Femmes	
Carlotti Antoine : 42		Dalmasso Michèle : 41	
Cau Antoine : 40		Marchi Joëlle : 42	
Degiovanni Eddie : 39		Suarez Jocelyne : 42	
Ferretti André : 42			
Fodor Philippe : 26			
Lombard Gilles : 39			
Manzi Gilbert : 38			
Kerhornou Thierry : 28			

Le bureau est reconduit. M. Thierry Kerhornou élu et M. Philippe Fodor coopté.

Le dépouillement a été fait par Mmes Danièle Fambon, Gisèle Nègre et M. Max Krauth

Divers

Cette année le calendrier sera bouclé le 1<sup>er</sup> novembre. PLUS AUCUNE MODIFICATION NE SERA POSSIBLE APRES CETTE DATE BUTOIRE POUR L'ELABORATION DU CALENDRIER. Contactez-nous si vous avez des modifications à faire.

Tout changement après cette date ne pourra être mentionné sur le livret de la CDCHS, en conséquent, la CDCHS 06 ne donnera pas d'avis et le dossier sera transmis directement à la préfecture. Vous pouvez par conséquent vous opposer auprès du service de la réglementation si toutefois quelqu'un décide anarchiquement d'organiser une course le jour où vous avez programmé la votre. Pour notre part, nous faisons le maximum pour éviter cela.

*Devant la vigilance accrue de la réglementation, vous avez la possibilité d'envoyer vos dossiers à la CDCHS 06 (document officiel et téléchargeable sur le site) en vous assurant que votre dossier soit le plus complet et le plus lisible possible*

Possibilité d'insérer un encart publicitaire dans notre livret courses

4 possibilités                      1 page A5 = **150 €.**                      ½ page = **80 €.**                      ¼ page = **50€**

Pour cela il suffit de nous faire parvenir un document PDF et un chèque correspondant à votre choix. Votre course sera diffusée dans tout le département et même plus loin par nos amis de Promanim.

Pour ceux qui veulent faire partie du challenge route 2013 doivent s'inscrire le plus rapidement possible auprès de Mr Manzi (responsable du calendrier – e-mail [calendrier.am@gmail.com](mailto:calendrier.am@gmail.com)) et cette année s'acquitter de **100 €** (comprenant la participation volontaire ainsi qu'une publicité dans le livret des courses)

Le calendrier ayant été distribué et vu par les organisateurs, toutes les corrections et modifications ont été faites avant le début de la réunion aucune réclamation n'a été mentionnée.

Remise des récompenses

- Remise des récompenses du challenge route

Les lauréats ont été superbement dotés et ont reçu un trophée ainsi qu'un panier garni (proposés par Michèle et Gilles) et des fleurs pour les dames sans oublier nos partenaires Planet Jogging, A.S.O, Conseil Général, Nice Côte d'Azur, ville de Nice et CD06

Séance levée à 21 h

André Ferretti convie toutes les personnes présentes à un apéritif d'honneur offert par la commission.

Tous les membres de la CDCHS 06 vous remercient et vous donnent rendez-vous lors des épreuves tout au long de l'année.

Secrétaire

Trésorier

Président

Joëlle Marchi

Eddie Degiovanni

André Ferretti